



Politique et engagement RSE SPAC

Chères collaboratrices, chers collaborateurs,

Les actions menées par notre entreprise conditionnent ses résultats économiques et impactent également les agents socio-économiques présents sur nos territoires et nos chantiers, ainsi que l'environnement dans lequel nous opérons.

Aussi, nous devons veiller à ce que toutes les décisions qui guident nos actions prennent aussi en considération les effets sur les clients, les communautés, nos collaborateurs, nos actionnaires, nos fournisseurs et partenaires, les pouvoirs publics, les organisations non gouvernementales et plus généralement l'ensemble des parties prenantes.

Pour ce faire, nous prenons des engagements, en ligne avec notre stratégie Ambition 2021 et qui concernent plus particulièrement :

- **Les relations et conditions de travail**, avec notamment l'amélioration de notre Culture Sécurité via notre démarche ICSI et l'ensemble des mesures de l'accord Qualité de Vie au Travail du Groupe
- **La préservation de l'environnement**, illustrée par nos divers développements techniques visant à minimiser en permanence l'impact de nos activités (ISAC, décorticage de brai, certification amiante)
- **La loyauté de nos pratiques des affaires**, avec notre programme de formation Ethique et notre adhésion sans faille au Code de Conformité du Groupe
- **Notre attention pour les communautés et le développement local**, avec l'utilisation maximale de ressources de proximité sur nos projets et notre devoir d'entreprise citoyenne au sein de la société civile illustré par notre partenariat Sauv'Life.

J'invite l'ensemble des managers et collaborateurs de SPAC à promouvoir cette politique et à agir en cohérence avec ces engagements, afin que SPAC s'affirme comme le **Leader Responsable du Transport et de la Distribution d'Eau et d'Energie**.

Christophe DUGAIL
Président

01/2020